

Certificat

Expertise des réseaux d'eau

Expertise des risques sanitaires et désordres techniques dans les réseaux d'eau sanitaire dans le bâtiment

Le CSTB atteste que le service ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB24 « Expertise des réseaux d'eau sanitaire » en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société **AQUAFLUENCE**
5 rue des Vignes – FR-78220 VIROFLAY

le droit d'usage de la marque QB 24 « Expertise des réseaux d'eau sanitaire » pour le service objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus. Les exigences générales de la marque QB se substituent aux exigences générales de la marque Certifié CSTB Certified à compter du 1^{er} octobre 2015. En outre, jusqu'à la fin de période transitoire arrêtée suivant les modalités définies dans les exigences générales de la marque QB, le droit d'usage de la marque Certifié CSTB Certified est maintenu.

**QB24_REEX_007****Décision de reconduction n°18_001_QB24_REEX_007 du 27/03/2018****Cette décision se substitue à la décision de reconduction n°17_001_QB24_REEX_007 du 21/04/2017**

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valable pendant 15 mois.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

- Aptitude de l'Etablissement prestataire à réaliser le Service « Expertise des risques sanitaires et désordres techniques dans les réseaux d'eau sanitaire dans le bâtiment ».

Ce certificat comporte 1 page.**Correspondant :**

Anthony MARQUES

Courriel : anthony.marques@cstb.fr

Tél. : 01 61 44 81 58

Pour le CSTB
Pour le Directeur Technique

Yannick LEMOIGNE